

# MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

La Jaroussaye - 35150 JANZE

**PORTES OUVERTES**  
Samedi 29 Janvier 2022  
Samedi 12 Mars 2022  
Samedi 21 Mai 2022



## Les Métiers du Commerce & de la Vente

### Bac Pro 3 ans

### Alternance : stage ou apprentissage

*Formations par alternance*

**En 2021** : Création d'une boutique de vêtements 2<sup>nd</sup>e main par les jeunes

*Se former **Autrement** !  
Pour un parcours réussi*

Acquérir des compétences commerciales

Animer et gérer l'espace commercial

Développer la relation clientèle

MFR - La Jaroussaye - 41, rue du Bois Rougé - 35150 Janzé  
[02 99 47 04 52](http://www.mfr-janze.fr/) - <http://www.mfr-janze.fr/>

# Bac Pro Métiers du commerce et de la Vente

## Animation et gestion de l'espace commercial



### OBJECTIFS

- Développer des compétences d'organisation, d'animation et de gestion
- Être capable d'occuper un poste d'employé(e) de vente polyvalent, en intervenant dans toutes les phases de la commercialisation
  - Approvisionnement du point de vente
  - Gestion des produits et présentation marchande
  - Communication, vente
  - Exploitation commerciale du point de vente



### DUREE

- 3 ans, 2 ans ou 1 an
- **Alternance** : 1850 heures de cours sur 3 ans au CFA / MFR :

Stages	Seconde	Première	Terminale
<b>A la MFR</b>	15 semaines	18 semaines	18 semaines
<b>En entreprise</b>	21 semaines	18 semaines	18 semaines
<b>Congés</b>	Voir planning MFR des vacances scolaires		
APPRENTISSAGE	Seconde	Première	Terminale
<b>A la MFR</b>	15 semaines	18 semaines	18 semaines
<b>En entreprise</b>	33 semaines	30 semaines	30 semaines
<b>Congés</b>	5 semaines de congés payés / an		

*Recherche de contrat : Entrée possible en tant que stagiaire de la formation professionnelle*



### CONTENU

- **Compétences et connaissances professionnelles :**
  - Marketing
  - Communication
  - Gestion commerciale du point de vente
  - Initiation juridique et économique
  - Prévention, santé, environnement (P.S.E.)
  - Etudes professionnelles réalisées en entreprise
- **Connaissances générales :**
  - Français, mathématiques, anglais, histoire-géographie, sport

### STATUT

- **Salarié de l'entreprise**  
Contrat d'apprentissage rémunéré

**OU**

- **Stagiaire de la formation professionnelle**  
Stages non rémunérés.

### PREREQUIS - ACCES A LA FORMATION

**Français lu, écrit, parlé**

- Entrée en 2<sup>nde</sup> : Sortir de 3<sup>ème</sup>
- Les titulaires d'un niveau 3 (CAP) peuvent intégrer directement une classe de 1<sup>ère</sup> professionnelle
- Avoir des qualités relationnelles

### EXAMEN

- Diplôme de l'Education Nationale de niveau 4

**Bac Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente**  
(En épreuves terminales)

### LES ATOUTS DE LA FORMATION

- La **pédagogie de projet** des MFR privilégie la mise en commun des expériences et la réflexion à partir du vécu. Cette démarche prépare chacun à mieux entrer dans la vie active et à s'insérer professionnellement et socialement.
- **Accompagnement personnalisé** (fiches d'activités, rapport de stage)
- **Suivi individualisé** à la MFR et en entreprise
- **Visites** culturelles et techniques, **interventions** de professionnels
- **Voyage** à l'étranger (Ex. : République Tchèque, Espagne, Portugal...)

Vers quel métier ?	Un tremplin pour
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendeur qualifié</li> <li>• Responsable de rayon/secteur</li> <li>• Adjoint gérant d'un magasin</li> <li>• Commerçant</li> <li>• Marchandiseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BTS MCO</b> (Management Commercial Opérationnel)</li> <li>• <b>BTS NDRC</b> (Négociation et Digitalisation de la Relation Client)</li> <li>• ...</li> </ul>

# L'apprentissage, une voie d'excellence...

## Futur apprenti : pourquoi choisir l'apprentissage ?

L'apprentissage, c'est apprendre un métier en alternant périodes pratiques en entreprise et périodes de formation avec, à la clé, l'obtention d'un diplôme reconnu.

### Un tremplin pour l'emploi

- Une première expérience professionnelle longue
- Un accompagnement par une personne qualifiée
- Une formation gratuite à un métier
- Un diplôme reconnu

### Pour les jeunes de 16 à 29 ans révolus

### Un salaire garanti et qui progresse

Un contrat à durée déterminée pouvant aller de 6 mois à trois ans, en fonction de la qualification préparée et du niveau de l'apprenti.

	Jusqu'à 17 ans	18/20 ans	21 ans et +
<b>1<sup>ère</sup> année</b> Seconde Bac Pro / CAPa 1	<b>27%</b> 432€	<b>43%</b> 689€	<b>53%</b> 849€
<b>2<sup>ème</sup> année</b> Première Bac Pro / CAPa 2	<b>39%</b> 625€	<b>51%</b> 817€	<b>61%</b> 977€
<b>3<sup>ème</sup> année</b> Terminale Bac Pro	<b>55%</b> 881€	<b>67%</b> 1 074€	<b>78%</b> 1 250€

*Montant du SMIC mensuel (brut) 1.603.15 euros au 01/01/2022*

**Autres avantages :** Aides à l'hébergement, au transport et à la restauration, au permis...

## Quelles sont les démarches ?

1. S'inscrire au CFA de la Maison Familiale Rurale de Janzé
2. Rechercher une entreprise d'accueil
  - Créer un CV « vendeur » : qui donne envie à un recruteur de vous lire.  
Y indiquer la formation suivie, les expériences de stage et/ou professionnelle (lieu, tâches, compétences acquises), les centres d'intérêts...
  - Lister des entreprises en fonction du projet professionnel : Adresse, tél, nom du responsable
  - Se présenter et poser sa candidature dans les entreprises
  - Recontacter les entreprises dans les 10 jours après votre passage

Parfois l'ordre de ces deux démarches est inversé.

3. Compléter et signer le contrat d'apprentissage en 3 exemplaires

**À noter :** pour pouvoir aboutir, ces démarches doivent être engagées **dès les mois de mars.**

## Futur employeur : pourquoi embaucher un apprenti ?

L'apprentissage, c'est former un jeune à vos méthodes de travail, dans le cadre de la préparation d'un diplôme. Après une période de formation initiale de 6 mois à 3 ans, il pourra progressivement être autonome.

Prendre un apprenti, c'est aussi préparer l'avenir et particulièrement la transmission de votre entreprise.

## Une seule aide Pour plus de simplicité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'aide unique aux employeurs d'apprentis remplace l'aide TPE jeunes apprentis, la prime régionale à l'apprentissage pour les TPE, l'aide au recrutement d'un apprenti supplémentaire et le crédit d'impôts Apprentissage.

### 3 conditions à remplir pour en bénéficier



Être une entreprise de moins de 250 salariés



Recruter un apprenti préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau CAP au BAC



Avoir conclu un contrat d'apprentissage depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019

### Montants et versement de l'aide

Par année d'exécution

1<sup>ère</sup> année  
**4125€**  
Maximum

2<sup>ème</sup> année  
**2000€**  
Maximum

3<sup>ème</sup> année  
**1200€**  
Maximum

**= 6125€ pour un contrat de 2 ans = 7325€ pour 3 ans**

Le versement de l'aide est automatique à condition que l'employeur remplisse les démarches obligatoires : enregistrement du contrat et déclaration sociale nominative (DSN) de l'apprenti.

**EXEMPLE** : pour un apprenti de 16 ans qui prépare un Bac Pro dans une entreprise de moins de 11 salariés :

*Estimation du coût pour l'employeur, déduction faite de l'aide unique et des exonérations de cotisations sociales*

Année 1 : **88€ / mois**  
Année 2 : **458€ / mois**  
Année 3 : **974€ / mois**

Simulateur de calcul de rémunération et d'aides aux employeurs sur  
[www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)

**N.B. : Une aide exceptionnelle de 5 000 € ou 8 000 € est accordée pour les contrats signés jusqu'au 31/12/2021 selon des conditions d'âge et d'effectifs**